Saint-Brieuc (22) : « On a un souci dans le quartier de l’Europe avec une population difficile qui vient notamment de la région parisienne… »

05/05/2022 à 23h04



Un jeune homme a été jugé en son absence, ce mercredi 4 mai au tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, pour des outrages lors d’une opération de police dans le quartier de l’Europe à Saint-Brieuc.

Le 15 décembre 2021, la police était appelée rue de Venise, dans le quartier de l’Europe, à Saint-Brieuc, par des habitants d’un immeuble, empêchés d’accéder à leurs propres caves. *« Quand les policiers arrivent sur place, ils voient des gens qui ferment les portes de l’intérieur »*, explique la juge, à l’audience du tribunal correctionnel de ce mercredi 4 mai 2022.

« Un équipage se positionne à l’arrière du bâtiment et repère un individu qui tente de partir, puis qui rentre de nouveau dans les caves et ferme les portes ». Finalement des renforts arrivent, des policiers se placent près de toutes les issues… et finissent par interpeller un jeune homme qui ne l’entend

pas de cette oreille, et évoque, dans un langage fleuri, des choses en rapport avec l'orientation sexuelle de la police.

Le 9-3

« Il n'est pas là aujourd'hui pour s'expliquer », constate la présidente, qui remarque que le jeune *« prétend habiter le 9-3, comme on dit, et n'avoir aucune ressource »*. Dans la procédure, le suspect a, lui, dénoncé un contrôle abusif et nié l'outrage. *« J'ai traité le policier de raciste, c'est pas une insulte c'est la vérité »*.

L'avocat du policier lève les yeux aux ciels. *« On a un souci dans le quartier de l'Europe avec une population difficile qui vient notamment de région parisienne… leur seule réponse c'est de filmer la police quand elle intervient pour diffuser ensuite sur les réseaux… »*

(…) Le Télégramme

(Merci à Délinquance en Bretagne)